

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Extrait :</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 29</p>	<p>Séance du 23 novembre 2022</p> <p>Étaient présents M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Pascale FOURNIER, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, M. Damien LEFORT, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Katy BORREGO, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, Mme Virginie KERGOT, M. Jean-Louis FONTBONNE</p>
<p>Délibération : N° DEL 2022 092</p> <p>OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS "QUARTIERS D'ÉTÉ" 2022</p>	<p>Étaient absents M. Didier DELDON, M. Jean-Louis VALENTE, M. Jean-Pierre GRANATA, M. Jean-Marc DERDERIAN</p> <p>Ont donné pouvoir Céline CLAUDE (pouvoir à Leila MECHTAR) Joséphine CALTAGIRONE (pouvoir à Katy BORREGO) Isabelle CHAUVE (pouvoir à Marlène ESTEVEZ) Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT) Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO) Jean-Louis ROUSSET (pouvoir à Séverine REYNAUD) Anne-Marie GAUDENCIO (pouvoir à Virginie KERGOT)</p> <p>Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE</p>

Rappel et référence(s) :

Il est indispensable que tous les jeunes puissent partir en vacances ou à tout le moins avoir des activités pendant l'été, quel que soit le quartier où ils résident. Dans cet objectif, l'édition 2022 de « Quartiers d'été » suit deux grandes orientations nationales : un temps de respiration et de découverte, un temps de rencontres et de renforcement du lien social.

Contenu :

Dans le cadre du dispositif « Quartiers d'été », la ville de Rive de Gier accompagne les associations pour développer des activités éducatives et sportives sur les quartiers de la politique de la ville.

Le Boxing club de Rive de Gier et l'Atletic Club Ripagérien ont sollicité la ville afin de bénéficier d'une subvention pour développer des animations pendant la période estivale.

Deux actions ont été déposées dans le cadre de ce dispositif :

- Ring de proximité ;
- vacances foot and fun.

Il s'agira pour les deux associations sportives de :

- Faciliter l'accès à la pratique sportive pour tous ainsi que les équipements,
- Encourager la mixité sociale des publics,
- Cibler tous les jeunes du quartier Grand Pont et du centre-ville,
- Adapter les horaires d'ouverture et encourager la cohésion à travers des stages,
- Proposer des activités ludiques et conviviales aux enfants, jeunes et familles,
- S'appuyer et tisser des partenariats avec les acteurs locaux,
- Veiller à la qualification des encadrants.

Ces actions pouvant se pérenniser sur les années à venir, en fonction des vœux et des moyens des clubs, elles pourront pleinement intégrer la programmation politique de la ville.

Point financier :

La commune souhaite accompagner ces deux projets par une subvention de 2 000,00 €. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022. Imputation budgétaire : 2POVI-65-520-6574

Proposition :

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver l'attribution d'une subvention de 1 000,00 euros au Boxing Club Rive-de-Gier et de 1 000,00 euros à l'Atletic Club Ripagérien pour assurer les animations autour de la pratique sportive durant le mois de juillet 2022.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la présente délibération.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance,
pour copie conforme,

Le Maire,

Le secrétaire

Julien CHANELIERE